

Collectif Prévention Spécialisée des Yvelines

Communiqué de Presse, 30 mai 2016

Dans les Yvelines, la casse éducative ne connaît pas de limite



Alors que nationalement la prévention spécialisée est réaffirmée comme une action éducative pertinente et nécessaire sur les territoires, le Conseil Départemental des Yvelines poursuit la mise à mort des associations qui la portent.



Dans nos communiqués de presse des 4 et 19 décembre 2015, nous alertions sur les effets désastreux des décisions du Conseil Départemental concernant la Prévention Spécialisée (baisse budgétaire de près d'un tiers, suppression de la Prévention Spécialisée dans neuf villes des Yvelines, abandon éducatif de plus de 3000 jeunes des quartiers populaires, fragilisation des associations, disparition de certaines, licenciements de plus de 60 éducateurs, chefs de service et personnels administratifs ...).

Quand la destruction est à l'œuvre, le pire n'est jamais loin. C'est la triste et désolante démonstration que le Conseil Départemental, présidé par Monsieur Pierre Bédier, a entrepris de faire depuis décembre 2015.

Bref historique :

Le 8 janvier 2016, deux appels à projet sont publiés par le Conseil Départemental. Le premier concerne le territoire d'action départementale de « Seine Aval » (Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Vernouillet ayant des « quartiers prioritaires » selon la Politique de la Ville et Achères et Aubergenville ayant des quartiers « en veille active »). Le second concerne le territoire d'action départementale de Saint-Quentin (Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Plaisir, Trappes, « quartiers prioritaires » et Magny-les-Hameaux, « en veille active »).

Le financement de la Prévention Spécialisée par le Conseil Départemental est conditionné à l'engagement financier des municipalités (30% pour les « quartiers prioritaires », 50% pour ceux « en veille active »).

Les réponses aux appels à projet doivent parvenir au Conseil Départemental au plus tard le 8 mars (16h). Des associations, ayant échappé au couperet de décembre, planchent.

Le 4 mars 2016, le retrait, au prétexte financier, de Mantes-la-Ville, de Plaisir, de Vernouillet est officiellement annoncé. Le cortège des licenciés augmente de 16 postes, une association supplémentaire disparaît comme opérateur potentiel. Des mobilisations citoyennes s'organisent localement.

Le 8 mars, les appels à projet sont modifiés au Journal Officiel. Ils actent la spirale destructrice. Quatre associations reformulent leurs propositions, dans un climat qui se détériore.

Le 2 mai, elles sont convoquées par « la commission de sélection d'appels à projets sociaux et médicaux sociaux ».

Le 4 mai, l'avis de la commission est publié sur le site du Conseil Départemental : Seine Aval : 1^{er} IFEP, 2^{ème} APSY ; St Quentin : 1^{er} IFEP, 2^{ème} SEAY Versailles, 3^{ème} Prévert la Verrière.

Depuis, silence. Silence assourdissant du Président du Conseil Départemental qui doit prendre sa décision. Ce silence n'est cependant pas étonnant. Qui sème la casse récolte le séisme.



Valider l'IFEP, comme opérateur exclusif de Prévention spécialisée sur toutes les Yvelines, alors que cet organisme compte parmi ses membres fondateurs Monsieur Larcher et Monsieur Pasqua, alors que Monsieur Bédier le soutient de longue date et dont le Conseil d'Administration actuel est très politiquement connoté, risque de soulever quelques commentaires et réactions dans un département où l'assemblée départementale est politiquement monochrome.

VERNOUILLET A VENIR

Plusieurs communes refusent la décision de la commission. Connaissant et appréciant le travail des associations et des équipes sur leur territoire, souvent depuis de longues années, elles n'entendent pas être exclues de la décision et se voir imposer une autre association, des modifications d'équipes et des pratiques. Leur engagement financier à hauteur de 30 ou 50% a fait des élus municipaux des acteurs dont la voix et les exigences deviennent plus fortes.

A vouloir en même temps garder toute la décision et se délester de ses responsabilités financières le président du Conseil Départemental s'est, en quelque sorte, « pris les pieds dans le tapis ». Ce faisant, il crée les conditions d'une fin éventuelle de la Prévention dans les Yvelines. En effet, si le retrait des communes s'amplifie encore, la viabilité financière du projet imposé par Monsieur Bédier serait fortement questionnée. Est-ce à dessein ?

Toutes les associations sortent fragilisées, pour certaines probablement détruites, par ce gâchis social, éducatif et démocratique. Gâchis social, car le nombre de licenciements va encore s'accroître. Gâchis éducatif, car l'attente de la décision devient insupportable pour les éducateurs qui sont maltraités et ne peuvent avoir aucune projection dans l'avenir vis-à-vis des jeunes et de leurs familles. Gâchis social et éducatif, car les conventions avec les associations s'arrêtent au 31 mai et que rien n'est prévu, à partir du 1^{er} juin, pour payer les salariés afin qu'ils poursuivent leur travail éducatif. Gâchis éducatif, car le patient travail des équipes pour redonner de l'espérance à des jeunes fragiles et en quête de repères risque fort d'être stoppé net par les restructurations qui vont avoir lieu. Gâchis démocratique, car passer de neuf opérateurs à un interdirait toute pluralité des conceptions et des pratiques éducatives et le nécessaire débat entre elles. Gâchis démocratique, car la crédibilité du « vainqueur » est entachée d'un désastreux processus de décision et d'une décision qui aura tant tardé à se prendre.

Les acteurs de la société civile qui se sont mobilisés en novembre et décembre assistent avec effarement et colère au pire scénario qu'ils avaient envisagés. « Il faut bien organiser la fin » de la Prévention Spécialisée, disait Monsieur Bédier le 18 décembre 2015.

C'est la spirale de la casse qui se met en scène : casse pour les adolescents des quartiers populaires et leurs familles, casse des emplois pour les éducateurs et les chefs de services, casse des équipes implantées sur les territoires et fortement reconnues, casse du travail partenarial, casse du tissu associatif.

Assez de casse. Assez de destruction. Assez de maltraitance des salariés.
Reconstruisons l'éducation pour tous dans tous les territoires des Yvelines

Signataires: Attac 78, ATD Quart Monde Yvelines, CAC (Collectif des Associations Citoyennes), CEAS (Construisons Ensemble un Andrézy Solidaire), CEMEA IdF (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives), CES (Confluence Ecologie Solidarité), CGT Yvelines, CNLAPS (Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée), Eclaireurs et Eclaireuses de France IdF, EELV Yvelines, FCPE Yvelines, LDH fédération des Yvelines, MJC fédération des Yvelines, MRAP comités locaux 78, NPA 78, ONES (Organisation Nationale des Educateurs Spécialisés), PCF des Yvelines, PG des Yvelines, PS fédération des Yvelines, SUD santé-sociaux 78, Vernouillet Avenir

